

Table des matières

	Pages
AVANT-PROPOS	
par Anne-Marie STORRER, Avocat, Président de l'A. D. Lv.	119
LA VIE DE LA CONSTITUTION	
par Francis DELPEREE Professeur à la Faculté de Droit de Louvain et aux Facultés Saint-Louis	
Introduction.	
La Constitution originaire du 7 février 1831. La Constitution de 1980. Le travail d'interprétation constitutionnelle	123
§ 1. Qui interprète la Constitution ?	
1. L'interprétation officielle. — 2. L'interprétation circonstancielle. — 3. L'interprétation doctrinale	125
§ 2. Comment interpréter la Constitution ?	
— 3. L'organisation de la société politique	130
1. Le texte constitutionnel. — 2. Les finalités d'une société politique.	
Conclusion.	
L'interprétation n'est pas une science, mais un art. La Constitution vit de la vie de ceux qu'elle a fait naître	133
REFLEXIONS SUR L'INTERPRETATION DE L'ARTICLE 78 DE LA CONSTITUTION	
par Yves LEJEUNE Premier assistant à la Faculté de Droit de Louvain et Henri SIMONART Chef de travaux à la Faculté de Droit de Louvain	
Introduction.	
L'article 78. Sa portée. Les diverses lois d'habilitation. Les pouvoirs qu'elles confèrent au Roi. Leur justification par une interprétation textuelle de l'article 78	135
Chapitre I. — Technique et effets de l'interprétation constitutionnelle.	
Section I: <i>Le plan pratique</i>	138
§ 1. La dialectique action-réflexion.	
La découverte de l'article 78. Les matières constitutionnelle- ment réservées à la loi	138

	Pages
§ 2. L'adaptation du droit aux faits.	
L'intégration des pouvoirs « spéciaux » au droit positif.	
L'adaptation du fonctionnement du pouvoir	139
Section II : <i>Le plan technique</i>	139
§ 1. Les auteurs de l'interprétation.	
La doctrine et le législateur. Leurs relations	139
§ 2. Les méthodes de l'interprétation.	
La prééminence du texte. L'intention originaire de ses auteurs. La marge de manœuvre de l'interprète	140
Chapitre II. — Nature de l'interprétation constitutionnelle.	
Section I : <i>La possibilité d'une interprétation constitutionnelle</i>	143
§ 1. L'utilité de la méthode textuelle.	
L'adaptation aux réalités de l'heure	143
§ 2. Méthode textuelle et interprétation.	
La généralité des règles constitutionnelles. La mission de leur interprète. Conformité de l'interprétation de la Constitution aux canons de l'herméneutique juridique	143
Section II : <i>Les caractères de l'interprétation constitutionnelle</i>	144
§ 1. Interprétation constitutionnelle et fonction constituante.	
L'interprétation, acte de volonté et mission apparentée à la fonction constituante	144
§ 2. Interprétation constitutionnelle et mission juridictionnelle.	
Le caractère politique de l'interprétation. La compatibilité de ce caractère et de la mission juridictionnelle	145
Conclusion	146

L'INTERET COMMUNAL

par Diane DEOM
Assistante à la Faculté de Droit de Louvain
et Gilles de KERCHOVE
Assistant à la Faculté de Droit de Louvain

Introduction	147
Chapitre I. — Interprétation textuelle.	
Section I : <i>Impasse d'une interprétation empirique</i>	151
Section II : <i>Esquisse d'une interprétation systématique</i>	154
§ 1. Cadre institutionnel.	
1. Les communes forment un pouvoir. — 2. Les communes disposent d'attributions	155
§ 2. Le concept d'intérêt communal.	
1. Fonction réglementaire. — 2. Fonction administrative	159
Perspectives ouvertes	163
Chapitre II. — Interprétation contextuelle.	
Section I : <i>Contexte juridique : le contrôle de tutelle</i>	166

	Pages
§ 1. Tutelle et dépendance	167
a) Modalités d'exercice de la tutelle. — b) Motifs de censure	167
§ 2. Tutelle et autonomie	175
a) Création du Conseil d'Etat. — b) Conditions de mise en œuvre	176
§ 3. Aménagements souhaitables	178
Section II : <i>Contexte institutionnel</i>	180
§ 1. Fusions de communes	181
§ 2. Agglomérations et fédérations de communes	183
§ 3. Associations de communes	186
Section III : <i>Contexte financier</i>	190
§ 1. Ressources propres	192
§ 2. Dotations	195
§ 3. Subventions	197
Perspectives ouvertes	201
Conclusion	202

L'INTERET COMMUNAL : APPLICATION A LA MATIERE DE L'URBANISME

par Dominique LAGASSE

Avocat, Assistant à la Faculté de Droit de Louvain

Chapitre I. — Principes.

1. Le territoire est un principe d'autonomie. — 2. L'intérêt communal, c'est essentiellement ce qu'en font le législateur et les communes. — 3. L'intérêt communal est le titre qui habilite les communes à agir, mais dans le respect de la hiérarchie des pouvoirs. — 4. L'autonomie suppose des ressources suffisantes 207

Chapitre II. — Applications.

1. La planification territoriale. — 2. La délivrance des permis de bâtir et de lotir. — 3. La réglementation de la bâtisse 211

Conclusion.

PRESSE ET LIBERTE D'EXPRESSION

par Jean-Marie R. VAN BOL

Assistant à la Faculté de Droit de Louvain

Introduction.

1. Le Constituant et la presse. — 2. La notion de presse, extensions, restrictions et limites 217

Chapitre I. — La liberté de la presse.

1. Portée du principe et quelques applications : l'introduction des mesures préventives, le régime répressif du délit de presse. — 2. Pour un droit du journaliste au secret des sources. — 3. Le problème de l'aide à la presse 224

	Pages
Chapitre II. — La liberté dans la presse.	
1. Une liberté réciproque : le système de la responsabilité en cascade.	
— 2. Une liberté reconnue : la question de l'Ordre professionnel et les autres formes d'expression collective des journalistes	231
Chapitre III — La liberté vis-à-vis de la presse.	
1. La liberté de presse et les droits du public. — 2. La nature juridique du droit de réponse	237
Conclusion.	
1. La liberté à la croisée des chemins. — 2. Les trois fonctions de l'interprétation constitutionnelle	242

LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET LA FONCTION PUBLIQUE

par Robert ANDERSEN

Avocat, Chargé de cours à la Faculté des Sciences économiques,
sociales et politiques de Louvain
et Jacques HARMEL

Avocat, Assistant à la Faculté de Droit de Louvain

Introduction	249
Chapitre I. — Le temps des principes.	
Section I : <i>La proclamation d'un principe : le décret du 16 novembre 1830</i>	250
Section II : <i>Les rétroactes</i>	251
Section III : <i>L'attitude du Congrès national : l'article 20 de la Constitution</i>	252
Chapitre II. — L'évolution des principes de 1830 à 1937.	
Section I : <i>Les limites du principe constitutionnel</i>	254
Section II : <i>La loi du 31 mai 1866 et le Code pénal de 1867</i>	255
Section III : <i>1880-1920 : interventions législatives, gouvernementales et parlementaires</i>	256
§ 1. Intervention législative : la loi sur les unions professionnelles	256
§ 2. Interventions gouvernementales et parlementaires	258
Section IV : <i>Les lois de 1921</i>	265
Section V : <i>Les lois des 23 juillet 1926 et 20 juillet 1927</i>	267
Section VI : <i>Un statut en devenir</i>	268
Chapitre III — Les différents statuts syndicaux des agents de l'Etat et l'intégration des syndicats dans les structures administratives.	
Section I : <i>Le statut des agents de l'Etat du 2 octobre 1937 et son arrêté d'exécution du 14 décembre 1937</i>	270
Section II : <i>L'arrêté du Régent du 11 juillet 1949 relatif au statut syndical des agents de l'Etat</i>	271
Section III : <i>L'arrêté du Régent du 12 octobre 1949 modifiant celui du 11 juillet 1949</i>	272

	Pages
Section IV : <i>L'arrêté royal du 20 juin 1955 portant le statut syndical des agents des services publics</i>	272
Section V : <i>Les normes internationales</i>	273
Chapitre IV. — Les lois des 19 décembre 1974 et 1 ^{er} septembre 1980 et le temps des privilèges.	
Section I : <i>La loi du 19 décembre 1974 et la réservation des prérogatives les plus importantes aux organisations syndicales représentatives</i>	275
§ 1. Les apports de la loi du 5 décembre 1968	276
1. L'importance prépondérante de la négociation collective.	276
— 2. Le choix d'interlocuteurs privilégiés	277
§ 2. La place de la loi du 19 décembre 1974 dans l'évolution du droit syndical dans la fonction publique	280
Section II : <i>La loi du 1^{er} septembre 1980 et la réservation d'avantages aux affiliés des organisations syndicales représentatives</i>	282
Conclusions	282
Conclusion générale	291

EXPOSE DE SYNTHESE

par Paul De VISSCHER, Professeur à la Faculté de Droit de Louvain ...	293
---	-----